



Le mouvement social est légitime et conforté

Continuons le 23 novembre !

Trois rassemblements revendicatifs à GRENOBLE (*)

- ♣ **10h place R. Schumann/Europole**
- ♣ **11h chambre patronale du BTP, rue des 400 couverts**
- ♣ **12h CCI place André Malraux**

- Solidaires appelle aux initiatives
- Une manifestation, avec véhicules sono, reliant les trois lieux de rassemblements sera organisée par la CGT

Après plusieurs semaines de mobilisation et malgré les moyens déployés par le gouvernement pour tenter d'accréditer l'idée que « la page retraite » est tournée, ce sont 1,2 million de salariés qui ont manifesté le 6 novembre dans 243 villes contre cette réforme des retraites injuste et inefficace.

Même si la loi sur les retraites est promulguée, l'heure n'est pas à la résignation. Les organisations syndicales continueront d'agir pour la réduction des inégalités, une véritable reconnaissance de la pénibilité et d'autres alternatives pour le financement du système de retraites par répartition. Elles réaffirment leur attachement au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans et de l'âge du taux plein à 65 ans.

Elles constatent que la situation économique et sociale reste très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent toujours durement les conséquences d'une crise qui dure.

Les organisations syndicales considèrent que la mobilisation d'un niveau exceptionnel depuis

plusieurs mois a mis en lumière l'insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses. Elles décident d'approfondir leurs analyses et propositions sur ces questions afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

Les organisations syndicales décident de poursuivre la mobilisation dans l'unité en faisant du 23 novembre une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation par des actions multiformes. Ces actions doivent répondre aux préoccupations des salariés et permettre la participation du plus grand nombre. Des initiatives dans les territoires et les entreprises sont déjà prévues. Les organisations syndicales veilleront à assurer leurs réussites.

Les organisations syndicales s'engagent dès à présent à participer activement à la journée d'action Européenne du 15 décembre pour s'opposer aux plans d'austérité qui se multiplient en Europe.

(*) - **Rassemblements revendicatifs** : 9h sous-préfecture de La Tour du Pin, 10h30 Medef Villefontaine, 11h30 permanence parlementaire du député Moyne-Bressan à Crémieu. Un convoi de véhicules organisé par la CGT permettra de relier les trois initiatives.

- **Rassemblement/manif à 14h30** sous préfecture à Vienne.